

Admission à l'hôpital pour tentative de suicide

Solidaris vient de sortir une étude en exclusivité avec Sudpresse concernant le suicide en Belgique. Sur base de données transmises par les hôpitaux, ce document analyse cette problématique avec un angle souvent peu traité et porteur d'espoir : les facteurs de risques, le suivi médical et la récurrence. Résumé et recommandations.

Le suicide accompli et les comportements suicidaires représentent un problème majeur de santé publique et leur prévention est devenue prioritaire selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La Belgique est un des pays européens où le taux de suicide est le plus élevé, avec environ 2.000 personnes qui mettent fin à leurs jours et plus de 35.000 qui tentent de le faire chaque année. Mieux connaître cet aspect de la crise suicidaire est donc devenu indispensable pour prévenir le passage à l'acte. Or, avant l'étude de Solidaris « Admission à l'hôpital pour tentative de suicide », peu d'études se sont penchées sur les tentatives de suicide en Belgique.

Cette étude analyse les admissions à l'hôpital pour tentative de suicide (en 2011, 2012 et 2013) et répond aux questions suivantes :

- Quel est le profil démographique et socio-économique des personnes qui tentent de se suicider ?
- Quel est l'impact de ces différents facteurs de risque sur la probabilité de faire une tentative de suicide ?
- Quel est le trajet de soins en santé mentale trois mois avant et trois mois après la tentative de suicide (problèmes psychiques, consommation d'antidépresseurs et/ou d'antipsychotiques, consultation d'un médecin généraliste et/ou d'un psychiatre) ?
- S'agit-il de patients « récidivistes », soit qui ont déjà tenté de se suicider au cours de la période analysée ?

Belgique : 5310 tentatives de suicide rien que pour 2012

Les résultats de cette étude représente une sonnette d'alarme pour les acteurs de la santé mais aussi pour tout un chacun. En trois ans, plus de 4.000 affiliés de Solidaris Mutualité ont tenté de se suicider, dont certains (6,8%) plusieurs fois. En 2012, nous avons ainsi enregistré 1.540 tentatives de suicide parmi nos affiliés. Cela représente près de 50 tentatives de suicide par 100.000 habitants. Si on considère que nos affiliés ont un profil similaire au profil des autres personnes en Belgique et qu'on extrapole nos données au niveau national, on dénombre alors 5.310 tentatives de suicide dans notre pays en 2012.

Profil des personnes à risques : les femmes et les personnes fragilisées socioéconomiquement

Parmi les personnes ayant tenté de se suicider, on retrouve proportionnellement plus de **femmes**, de personnes en **situation socio-économique précaire** telles que celles en incapacité de travail, en invalidité, au chômage ou encore les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) ou du revenu d'intégration sociale octroyé par le CPAS ainsi que les personnes isolées.

Suivi médical : à améliorer

Le suivi des personnes ayant été admises à l'hôpital pour une tentative de suicide peut être amélioré. En effet, 27% d'entre elles n'ont eu aucun contact avec le médecin de famille ou un psychiatre endéans les trois premiers mois suivant l'hospitalisation.

Recommandations de Solidaris

- 1) Une stratégie globale de prévention en santé mentale en portant une attention particulière aux facteurs de risque (dépression/burnout, facteurs socio économiques)
- 2) Des soins psychologiques accessibles et financièrement abordables
- 3) Un suivi adapté pour toute personne qui a tenté de se suicider
- 4) Une meilleure connaissance scientifique du suicide et des tentatives de suicide

PLUS D'INFOS :

- Besoin d'une écoute ? Numéro de téléphone national gratuit 24h/24 : 107
- Besoin d'une consultation psychologique dans la région wallonne ? 081777150 - Un Pass dans l'Impasse - www.lesuicide.be
- Avantages psy de Solidaris : jusqu'à 160€/an (ajouter hyperlien : <http://bit.ly/1JDJZUH>)